

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 28 NOVEMBRE 2006 À 19 HEURES 30**

Convocation du 21 novembre 2006.

Le conseil municipal s'est réuni le mardi vingt huit novembre deux mil six à dix neuf heures trente au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Julien TISSANDIER, Maire.

**Présents** : MM. TISSANDIER, CHIRON, MONNEAU, TARRIT, GUÉLIN, CLÉMOT, MUSSEAU, MARTINAUD et ARNAUD.

**Absente excusée** : Mme BRÉARD qui a donné pouvoir à M. TISSANDIER.

M. ARNAUD a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion de conseil du 31 octobre 2006 a été approuvé à l'unanimité.

**TRAVAUX À L'AIRE DE LOISIRS**

Monsieur Le Maire confirme au Conseil Municipal que le sol du local a été refait et que le plafond avec l'isolation est terminé. Il ne reste qu'une reprise de faïence à faire.

La Communauté de Communes de Haute Saintonge va intervenir en début de 2007 (Semaine 2) pour poser la rambarde le long de la rue de la Charente, réparer les 2 passerelles et protéger le candélabre et le plateau d'assainissement. La facture de 15 257,69 € HT est prise en charge à 100 % par la Communauté de Communes.

**TÉLÉTHON 2006**

Comme prévu, la manifestation rouffiaise aura lieu le dimanche 10 décembre à 15 heures en l'église de ROUFFIAC. L'animation (Chants) a été confiée à l'école de musique de Jonzac qui prend en charge en totalité les frais d'organisation.

Monsieur le Maire souhaite une participation nombreuse des habitants de la commune.

**PRÉVISION TRAVAUX 2007**

**VOIRIE**

Compte tenu de son état, la réfection de la rue du Bois Rond (cimetière) est urgente (109 m de longueur sur 4 m de largeur, soit une surface de 436m<sup>2</sup>).

Deux entreprises ont été consultées. Les devis sont attendus. Il est prévu de décaisser sur la totalité de l'emprise de la voie qui sera à rehausser. Dès que cette tranche sera terminée, il faudra goudronner la voie.

**TONDEUSE À GAZON**

Monsieur Le Maire propose aux élus de faire réparer la débroussailleuse sachant que le devis est de 700 € HT. L'ensemble du Conseil donne son accord.

## **PASSAGE PIÉTONS**

Un élu fait part d'une demande d'un administré. Il s'agit de matérialiser un passage pour piétons sur l'avenue du Pradeau au niveau des propriétés TESSON Gérard / DOCHE Germaine.

Monsieur Le Maire prend en charge cette demande et fera les démarches nécessaires auprès de la DDE (Validation de la demande puis pose pancarte et peinture au sol).

## **TRANCHÉE**

Un élu interpelle Monsieur Le Maire sur les travaux qui ont eu lieu sur l'avenue du Pradeau pour permettre les raccordements aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées au niveau de la propriété FONTAINE. A priori, la réfection de la chaussée laisse à désirer.

Monsieur Le Maire prend acte de la remarque et confirme que les élus se sont déjà rendu sur le chantier et qu'ils ont contacté l'entreprise qui leur a assuré que le chantier serait suivi dans le temps et qu'elle assumerait les travaux de restauration si besoin était.

## **PERSONNEL TECHNIQUE**

Monsieur le Maire et Monsieur Patrick MONNEAU, Maire-Adjoint, ont rendu visite à Daniel GABORIEAU. Rappelons que ce dernier est arrêté pour maladie jusqu'au 25 décembre prochain.

Nos élus ont sensibilisé Daniel GABORIEAU aux soucis logistiques et financiers générés par son absence.

## **LOGEMENT COMMUNAL : RENOUVELLEMENT DU BAIL MAITRE/ARGOUSSE**

Sur les conseils de " l'Association Départementale d'information sur le Logement " et sur avis de Madame La Conciliatrice du Tribunal d'Instance de SAINTES, nous devons établir un nouveau contrat de location conformément à la loi du 6 juillet 1989.

Après accord du Conseil, Monsieur Le Maire est autorisé à signer ce document. La rencontre pourrait avoir lieu le 9 décembre prochain.

## **VOTE ET VIREMENT DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES N° 7**

Mr le Maire expose à l'assemblée que, les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2006 ayant été insuffisants (installation matériel pour ADSL), il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
2183-102	Achat matériel mairie	276,00 €	
2313-018	Constructions	-276,00 €	
	TOTAL	0,00 €	

M. le Maire invite le Conseil à voter ces crédits. Le Conseil, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

## NEUTRALISATION SALLE ESPACE SAINTONGE

Les travaux de restructuration du dojo devraient commencer très prochainement.

En accord avec les Présidents des clubs utilisateurs, dans sa séance du 31 octobre dernier, le Conseil Municipal a autorisé ces clubs sportifs à dispenser leurs cours dans la salle ESPACE SAINTONGE.

Afin d'éviter tout télescopage dans l'utilisation des salles, le Conseil Municipal décide de ne louer aucune des salles entre le 4 décembre 2006 et le 7 janvier 2007.

## QUESTIONS DIVERSES

→ Galette des rois.

Le Conseil Municipal se propose de réunir l'ensemble des nouveaux habitants de la commune le samedi 13 janvier 2007 à 16 heures dans la salle SAINTONGE lors d'une dégustation de la galette des rois. L'ensemble des habitants de la commune sera convié.

Afin d'organiser au mieux cette rencontre, une inscription préalable sera demandée.

→ Carte scolaire.

Monsieur Le Maire et Joël ARNAUD ont assisté dans les locaux de la mairie de PONS à une rencontre organisée par Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de Jonzac. Étaient conviées toutes les municipalités de la compétence de cet Inspecteur.

Même si remarque a été faite que la commune de ROUFFIAC n'aurait pas dû être invitée, nos élus ont participé aux réflexions lors de cette réunion.

Deux informations intéressantes sont à retenir :

- Le coefficient national lié au nombre d'élèves par classe est de 27,8 (Nombre total d'élèves / Nombre total de classes). Si une école dépasse ce coefficient, les élus doivent savoir qu'une ouverture de classe peut être demandée. Pour mémoire, ce coefficient appliqué à notre école intercommunale est de 25,8. Il faudrait donc comptabiliser 140 élèves pour être dans cette problématique. (129 actuellement, 132 élèves prévus en 2007 et 118 en 2008).
- Certains parents d'élèves souhaitent «remonter» les cours du samedi matin au mercredi matin. Pour que ce souhait devienne réalité, il faudra obtenir un vote unanime de tous les comités de parents et de toutes les municipalités du bassin de recrutement du collège.

→ Chauffage du Centre de Loisirs Sans Hébergement.

Le personnel du CLSH demande aux élus rouffiacais d'intervenir sur le chauffage. En effet, par grand froid, la température dépasse rarement 16 à 17° dans les locaux.

Si les 3 convecteurs sont mis sous tension, le compteur disjoncte et 2 convecteurs ne sont pas suffisants. Jacques TARRIT prend en charge le problème.

→ Syndicat Mixte.

Joël ARNAUD fait part aux élus qu'enfin la CAF a versé la dotation 2004 au titre des contrats ENFANCE et TEMPS LIBRE. De plus, la CAF a versé également une avance 2005 et 2006 au titre de ces mêmes contrats à hauteur de 66 % des bases 2004.

La dotation totale se monte à 14 620,93 €. Chaque commune verra les prochains appels de fonds diminués d'autant (10 093,84 € pour St Sever et 4 527,09 € pour Rouffiac).

→ Soirée des parents d'élèves.

La paella organisée dans la salle SAINTONGE par le comité des parents d'élèves le samedi 25 novembre a été une totale réussite (190 adultes et 50 enfants).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.